

PRESENTATION DU PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

OBJECTIF

Depuis 2015, ce programme vise à favoriser l'égalité des chances dans l'accès des élèves en filière Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) issus de milieux modestes, aux BTS audiovisuel en alternance de l'INA sup, école de l'Institut national de l'audiovisuel.

PARTENAIRES

- Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Le ministère de la Culture
- L'Institut national de l'audiovisuel
- La Fondation Culture & Diversité

ETAPE 1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

Cette étape, à destination d'établissements proposant la filière STI2D, a pour objectif d'expliquer aux élèves ce qu'est le secteur de l'audiovisuel, de faire découvrir les BTS option « Montage et postproduction » et « Métiers du son » proposés en alternance à l'INA sup, ainsi que le Stage Egalité des Chances à l'INA sup.

Les élèves assistent à une présentation d'une heure et demie réalisée par un représentant de l'INA sup, un étudiant en BTS et un représentant de la Fondation Culture & Diversité. La projection d'un PowerPoint et de trois vidéos (école/métier/Stage Egalité des Chances) accompagne la présentation durant laquelle les élèves sont invités à poser des questions.

ETAPE 2 : SELECTION ET STAGE EGALITE DES CHANCES

Le Stage Egalité des Chances s'adresse à 10 lycéens de STI2D issus de milieux modestes sélectionnés via un appel à candidatures national. Il permet aux participants de mieux comprendre le secteur de l'audiovisuel, ses réalités et ses métiers tout en augmentant leurs chances d'obtenir un contrat en apprentissage.

Le Stage dure une semaine durant le mois de février et a lieu au sein même des locaux de l'INA sup. Il allie visites d'entreprises du secteur, rencontres de professionnels, ateliers de rédaction de CV et de lettre de motivation, sensibilisation aux modalités du concours, ateliers de méthodologie de recherche d'entreprises, préparation aux entretiens d'embauche et sorties culturelles.

Le transport, le logement les repas et les sorties lors du Stage sont entièrement pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

A la suite du Stage, les élèves s'inscrivent aux procédures d'admission de l'INA sup, sans quota ni voie parallèle d'accès.

ETAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES ETUDES

La Fondation Culture & Diversité accompagne les élèves à la suite de leur participation au Stage Egalité des Chances. L'Étape 3 repose sur deux piliers :

- accompagnement financier (via un système de bourses) et aide au logement ;
- accompagnement à l'ouverture culturelle.

Afin de renforcer son lien sur le long terme avec les élèves, la Fondation a créé en 2010 le Réseau

Culture & Diversité. Chaque élève ayant participé à l'un des programmes Egalité des Chances peut y trouver l'ensemble des actions développées par la Fondation et entrer en contact avec les autres membres de ce Réseau. A ce jour, 2 142 élèves sont membres de ce Réseau.

ETAPE 4 : AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Après les études, la Fondation Culture & Diversité développe des actions pour favoriser l'insertion professionnelle de ses élèves par le biais de 5 piliers : offres d'emploi et de stage ; ateliers ; réseau professionnel ; diffusion des créations ; programmes de Résidence de création.

ETAPE 5 : ENGAGEMENT

Lancé en 2019, ce dispositif permet aux anciens élèves des programmes Egalité des Chances de s'engager pour les nouveaux élèves via différents outils : conseils, sorties culturelles, soutien logistique, ateliers professionnels, parrainages...

Chiffres-clés 2015-2021

- **1 069** élèves informés et sensibilisés au secteur de l'audiovisuel
- **58** élèves ayant participé au Stage Egalité des Chances
- **45** élèves inscrits aux procédures d'admission des BTS en alternance de l'INAsup
- **9** élèves ayant intégré un des deux BTS en alternance proposés par l'INAsup
- **20 %** de réussite au concours (11 % au niveau national)
- **17** bourses versées pour un total de **27 285 €**